SPORTS

SUITE DE LA 7e PAGE

BASKET-BALL

SÉLECTION ARTOIS BAT SÉLECTION CAMBRÉSIS PAR 27 A 16

Dès l'entrée en jeu et pendant les cinq premières minutes, la Sélection du Cambrésis paraissait devoir fournir le vainqueur, car à la 7e minute elle menait par 4 à 0. Les dirigeants du district d'Artois opèrent alors quelques remplacements, ce qui change nettement la physionomie du jeu et l'Artois prend alors la direction des opérations qu'il ne perdra pas durant toute cette première mi-temps. Il trouve sept fois le chemin du panier tandis que la Sélection du Cambrésis doit se contenter de limiter les dégâts.

Ala reprise, le Cambrésis parait en bonne forme et comble peu a peu son handicap pour arriver après 8 minutes de jeu au score de 18 pour l'Artois et 14 pour le Cambrésis.

A ce moment, deux excellents avants de l'Artois entrent de nouveau en jeu et changement de physionomie. L'Artois reprend la direction du panier alors que le Cambrésis ne réussira aucun panier.

Cette Sélection d'Artois sera opposée aux Juniors du District Terrien.

La Saint-Amé organise un autocar de Liévin à Lille le dimanche 8 mai. Renseignements chez M. Vezilier, à Liévin.

ATHLÉTISME

L'I.C. LAMBERSART BAT LE R.C. ARRAS

Un match d'athlétisme s'est déroulé sur le terrain du Stade Degouve, à Arras, entre l'Iris Club Lambersart et le R.C.A.

Cette première manche a été remportée par l'Iris.

Voici les résultats :

Juniors, 80 mètres. — 1er Deconchy (Iris), 9" 3/5 ; 2. Malbranque (Iris) ; 3. Saudemont ; 4. Bonnel (R.C.A.).

250 m. — 1er Saudemont (R.C.A.), 33" ; 2 Denchin ; 3. Brenacke (Iris) ; 4. Druon (R.C.A.).

600 m. — 1er Forobert (Iris), 1' 33" 2/5; 2. Carillon (R.C.A.) ; 3. Dupont (Iris) ; 4. 4. Deloujen (RC.A.).

Disques. — Gratsick (R.C.A.), 32 m. 61; Bonnel (R.C.A.), 25 m. 45 ; François (Iris) 23 m. 38 : Forobert.

Saut hauteur. — 1er François (Iris), 1 m. 66 ; 2. Comby (Iris), 1 m. 61 ; 3. Simon (R.C.A.), 1 m. 58 ; 4. Bonnel (R.C.A.), 1 m. 54.

Relai : 4 x 80. — 1er Iris, 38" 4/5 ; 2. Arras, 40".

Seniors, 300 m. — 1er Charet (Iris), 38" 2/5 ; 2. Durole (R.C.A.) ; 3. Ferlin (R.C.A.) ; 4. Monnet (Iris).

1.000 m. — 1er Vercque (R.C.A.), 3' 3" 3/5 ; 2. Beaurain (Iris) ; 3. Peurières (Iris) ; 4. Chopin (R.C.A.).

Saut hauteur. — 1er Stolz (Iris), 1 m. 72 ; 2. ex-aequo Guimier (R.C.A.) et Comeyn (Iris), 1 m. 70.

Poids. — Stolz (Iris), 10 m. 54 ; Guimier (R.C.A.) et Théry (R.C.A.), ex-aequo 10 m. 47.

NATATION

LA FÊTE DE « DUNKERQUE-NATATION »

Tous les amateurs de natation se sont réunis hier aux Bains Dunkerquois pour suivre d'intéressantes épreuves et un match de water-polo, « Lille-Dunkerque », qui comptait pour le championnat du Nord.

On y disputait également la course de la Médaille « Nord-Maritime ». Les courses furent très disputées.

Voici quels furent les résultats de cette manifestation :

25 m. minimes D.N. : Meuts, 27" ; 2e, Corsin, 30".

50 mètres nage libre (débutants) : 1er, Sergent (Lille), 39" 6/10; 2e, Guérin (Lille), 40" 2/10 ; 3e, Poolen (D.R.), 48".

100 m. nage libre (2e catégorie) ; 1er, Defives (Lille), 1' 20" 1/10 ; 2e, Dujardin (D.N.), 1' 20" 1/10 ; 3e, Duriez (Lille), 1' 26" 2/10 ; 4e, Santes (Lille), 1' 36" 8/10.

Course à la médaille : 1er, Vilain (D.N.), 1' 19" 8/10 ; 2e, Timmerman (D.N.), 1' 28" 1/10, tous deux sont qualifiés pour la 1/2 finale ; 3e, Levenne II (D.N.), 1' 38" 1/10; 4e, Ranson (Calais), 1' 46" 2/10.

100 m. cadets : 1er, Dallende (Lille), 1' 17" 4/10 ; 2e, Mallet (Dunk.), 1' 19" 4/10 ; 3e, Cleps (Dunk.), 1' 25" ; 4e, Mlle Clety (Dunk.), 1' 28" 4/10..

Parcours sous l'eau : Dewulf (D.N.), a effectué 48 mètres.

100 m. brasses Dames : 1er, Mlle Verhulst, 1' 57" 1/10 ; 2e, Mlle Chemineau, 2' 6/10 ; 3e, Mlle Vandenbosche, 2' 4".

Relais 5 fois 50 : 1er, Dunk. II, 2' 46" 4/10 ; 2e, Lille, 2' 51" 3/10 ; 3e, Calais, 3' 1/10.

100 m. brasse: 1er, Vandermesch (Lille), 1' 40" 1/10 ; 2e, Patou (Lille), 1' 42" 2/10.

Water-polo. — En match amical : Calais (I) bat Lille (II) par 5 buts à 1..

En match de championnat : Pupilles de Neptune (I) bat Dunkerque Natation (I) par 5 à 3.

T.S.F.

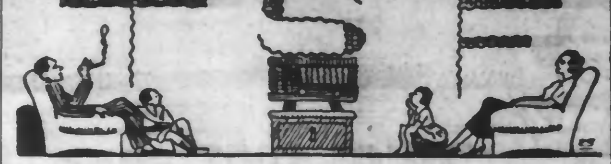

Aujourd'hui, prenez l'écoute à....

10 h. 00 : Radio Paris : Les Noces de Jeannette, fragments.
14 h. 00 : Lille : Récital d'orgue.
14 h. 05 : Radio Paris : Accidents du travail ; Le secrétaire universel.
20 h. 00 : Bruxelles : Qwand l' rédjumint passe, opérette militaire.
20 h. 30 : Radio Paris : Pas sur la bouche
20 h. 30 : Lille : Festival mus. française
20 h. 45 : Tour Eiffel : Loterie Nationale
21 h. 05 : Poste Parisien : Le Tribunal d'Impéritie.

Demain Mardi, prenez l'écoute à...

11 h. 45 : Lille : Musique de la Garde.
15 h. 45 : Lille : Musique de chambre.
17 h. 30 : Bruxelles : Beaud'huin le justicier (Jean Doisy).
20 h. 15 : Suisse Romande : L'Ami Fritz.
20 h. 30 : Paris P.T.T. : La Cocarde de Mimi Pinson.
20 h. 30 : Lille : concert varié.
21 h. 00 : Poste Parisien et Luxembourg : « Dédé » (Christiné).
21 h. 30 : Radio Toulouse : Ignace.
22 h. 5 : Luxembourg : Mus. d'opérettes.

RADIO-P.T.T.-NORD A LILLE. — Lundi 2 mai. — 6 h. 30 : Variétés. — 6 h. 50 : Inf. — 7 h. : Variétés. — 7 h. 30 : Inf. — 7 h. 50 : Variétés. — 8 h. 15 : Inf. — 11 h. 45 : Disques : Enregistrements de Lys Gauty. — 12 h. : « La propriété immobilière et les grands travaux publics les travaux collectifs d'amélioration ou d'assainissement des propriétés foncières ». — 12 h. 15 : Concert par l'orchestre de la Station. Ouverture de « Don Juan » ; Final de la Symphonie N° 7 ; Granada, extrait de la suite espagnole ; Fantaisie sur le « Pays du Sourire » ; Aubade ; Rhodope, fantaisie sur l'opérette ; La Jota aragonaise ; Volupté ; Marche nuptiale d'une poupée. — 13 h 15 : Onf. — 13 h. 30 : Disques : Musique de Jazz ; Cours de la Bourse de Lille. — 14 h. : Récital d'orgue par M. Jouglet, depuis l'Eglise, Saint-Etienne de Lille ; Intermède de chant par Mme Dufoué. — 14 h. 45 : Radio Educative. — 15 h. : « La Région du Nord », causerie par M. Dion, professeur à la Faculté des Lettres. — 15 h. 15 : Concert. — 15 h. 45 : Relais de Toulouse Pyrénées. — 17 h. « La Voix de Noure Université », causerie de M. l'abbé Lefebvre, « Géographie de l'énergie hydro-électrique. — 17 h. 30 : Disques — 18 h. : « Nos amis les livres », causerie littéraire par M. Waringhien. — 18 h. 15 : Disques : 1/4 d'heure de musique symphonique : Huit Chants populaires russes. — 18 h. 30 : Causerie Agricolea ; « Chronique sociale hebdomadaire ». — 19 h. : Disques. — 19 h. 10 : Causerie pour nos auditeurs anglais. — 19 h. 25 : Le mal d'aimer. — 19 h. 30 : Radio-Journal — 20 h. : Emission Estudiantine par les étudiants de l'Etat. — 20 h. 30 : Concert donné par la Société des Concerts du Conservatoire de Valenciennes avec le concours de Mme Robillard-Viodé, soliste des Concerts Lamoureux, du Choral de Dames de Valenciennes et des élèves des classe de chant et de solfège, sous la direction de M. Lamy.

FESTIVAL DE MUSIQUE FRANÇAISE. — La Péri, Rapsodie flamande ; Ma mère l'Oye ; Boléro ; La Sulamite, poème lyrique pour solo, chœur et orchestre. — 22 h. 30 : Informations.

RADIO PARIS (1.648 m. 2). — 6 h. 30 : disq. — 6 h. 40 : inf. — 6 h. 50 : gymnastique. — 7 h. 5 : disq. — 8 h. : inf. — 8 h. 35 : disq. — 10 h. : extr. des Noces de Jeannette. — 10 h. 15 : disq. — 10 h. 45 : Contes. — 11 h. : Concerto en mi bémol majeur (Mozart). — 11 h. 30 : disq. — 12 h. : Causerie. — 12 h. 15 : Le Grand Mogol ; Voix de Printemps ; Radetzky (Strauss). — 12 h. 30 : La Rosière Républicaine ; Danse légère, contredanse ; Intermezzo, ronde ; Romance ; Gavotte et la Carmagnole ; Scènes pittoresques (Massenet). — 13 h. : inf. — 13 h. 30 : mélodies. — 13 h. 45 : disq. — 14 h. 5 : Accidents du travail, comédie en 1 acte ; Le Secrétaire universel, comédie en un acte. — 14 h. 45 : violon. — 15 h. : mélodies : Songe ; Le Baiser dans la nuit ; La pluie sur les roses ; Mon Cœur est las ; Conseil; Les Sacrifiées. — 15 h. 15 : Caus. « Les Poètes et leurs Muses » ; Romanciers d'aujourd'hui. — 16 h. : mélodies. — 16 h. 15 : violon. — 16 h. 30 : Revue de la Semaine. — 16 h. 40 : Causerie. — 17 h. : Le Mariage secret ; Légendes de la Forêt ; Estudiantina ; Hérodiade ; Une Nuit à Lisbonne ; Danses Norvégiennes. — Caus. : Utilisation des algues maritimes. — 18 h. 32 : Actualité artistique. — 19 h. : Emiss. postscolaire. — 20 h. : Politique. — 20 h. 15 : pièces pour alto. — 20 h. 30 : « Pas sur la Bouche » opérette en 3 actes. — 21 h. 30 : inf. — 22 h. 30 : Tout simplement ; Les Petits Pavés ; Mélancolie ; L'Etoile d'Amour. — 22 h. 45 : inf.

PARIS P.T.T. (431 m. 7). — 6 h. 30 : inf. — 6 h. 40 : disq. — 7 h. : inf. — 7 h. 20 : disq. — 8 h. 30 : Droit administratif. — 11 h. 45 : concert. — 12 h. 45 : inf. — 13 h. 45: Tourisme. — 14 h.: Caus. « Les méfaits de la foudre ». — 15 h. 55 : disques. — 16 h. : Concert d'orgue. — 16 h. 30 : conte : Le nez du maître. — 16 h. 45 : mélodies. — 17 h. 15 : poésies de R. Ponchon. — 17 h. 37 : Le lundi du jardinier. — 17 h. 45 : Conseil du vieux bricoleur. — 17 h. 50 : Causeries. — 18 h. 15 : L'hygiène sociale dentaire. — 19 h. : inf. — 20 h. : mélodies. — 20 h. 15 : concert. — 20 h. 30 : Les Rosati de France. — 21 h. 30 : mus. de chambre. — 22 h. 30 : inf. — 22 h. 45 : Théâtre : Knock ou Le triumomphe de médicino (en esperanto).

ILE DE FRANCE. — 20 h. 45 : Concert offert par le Bonhomme Aurbois des Galeries Barbès., avec le concours de Fernandel.

POSTE PARISIEN (312 m. 8). — 7 h. 10 : disq. — 7 h. 30 : Presse. — 9 h. : disq. — 11 h. : Le Roi d'Ys ; Mignon ; La Tosca ; Si j'étais roi ; Lakmé ; La Traviata. — 11 h. 30 : Courrier du cœur. — 11 h. 45 : concert par l'A.A.P.P. — 12 h. 5 : Romance ; Le premier Bal ; Pour ton Bonheur ; Accélération. — 12 h. 30 : inf. — 12 h. 45 : concert. — 13 h. : La Course au trésor. — 13 h. 25 : concert. — 18 h. : inf. — 18 h. 10 : Symphonie des jouets. La Petite Marjolaine ; La Bergère aux champs ; Voici le Printemps. — 19 h. : Actualités. — 19 h. 13 : disq. — 19 h. 23 : Ah ! pourquoi mademoiselle ? ; Voulez-vous danser ; Bonsoir petit loup. — 19 h. 40 : Grand concours 1938 : Une maison qui tombe du ciel. — 19 h. 50 : Fantaisie. — 20 h. : La journée. — 20 h. 16 : Sacha Guitry. — 21 h. 5 : Le Tribunal d'Impéritie, av. Max Régnier. — 22 h. : inf. — 22 h. 30 : retransmiss. du Bœuf sur le Toit. — 23 h. : informations.

RADIO NORMANDIE (212 m 6). — 6 h. 45 : mus. militaire. — 7 h. : disq. — 7 h. 30 : inf. — 7 h. 45 : gymnastique. — 8 h. : disq. — 11 h. : danses. — 11 h. 30 : orch. symphonique. — 12 h. : Conc. des auditeurs. — 12 h. 30 : inf. — 14 h. : Variétés. — 15 h. : danses populaires. — 16 h. 45 : Variétés. — 17 h. 45 : violon. — 18 h. 5 : Le coin des enfants. — 18 h. 45 : Caus. scoute. — 19 h. : chansonnettes. — 19 h. 30 : inf. — 20 h. : Crochet radiophonique. — 21 h. : Concert des auditeurs. — 22 h. : Soirée réservée. — 0 h. 30 : danse.

RADIO STRASBOURG (349 m. 2). — 6 h. 30 : inf. — 6 h. 45 : gymnastique. — 7 h. : inf. — 7 h. 30 : disq. — 8 h. 30 : Droit administratif. — 8 h. 45 : mus. légère : Marche des Petits Pinsons ; Echos de la Puszta ; Grigri ; Marie-Louise ; Paillasse ; Fleurs de Johann Strauss ; Suite de danses ; Sérénade d'Arlequin ; Sprühregen, valse cap. — 9 h. 45 : Caus. agricole. — 10 h. : Le Centenaire de Talleyrand. — 10 h. 15 : Education. — 11 h. : A la Housarde ; Polka gracieuse ; Le Calife de Bagdad ; Berceuse sur l'eau ; Bohême Czardas ; Rose-Marie ; La vieille boite à musique ; Mimi en marquise ; Valse romantique ; Un jour heureux ; Ballet russe. — 12 h. 45 : inform. — 13 h. 45 : Emiss. économique. — 17 h. : Aéronautique. — 17 h. 15 : Solistes. — 18 h. : Emiss. économique. — 18 h. 30 : conc. — 21 h. 30 : piano. — 22 h. 30 : inf.

RADIO TOULOUSE (328 m. 6). — 12 h. : danse. — 12 h. 30 : informations. — 12 h. 50 : Amis de Rad.-Toulouse. — 13 h. 10 : Auditeurs. — 13 h. 40 : marches militaires. — 13 h. 55 : inf. — 18 h. 10 : danse. — 18 h. 15 : Au Pays du Sourire ; Toujours sourire (Lehar) ; Dix-neuf ans ; Ma Belle Marseillaise ; Passionnément. — 18 h. 40: orch. — 18 h. 55: inf. — 19 h. 15 : chansons. — 19 h. 40 : conc. varié. — 20 h. : Crochet radioph. — 20 h. 30 : M. et Mme Prisepoulet. — 20 h. 45 : Les Contes d'Hoffmann, sél. — 21 h. 20 : Accordéon. — 22 h. : inf. — 22 h. 35 : chansons. — 23 h. : marches militaires. — 23 h. 35 : Caveau. — 23 h. 50 : informations.

BRUXELLES (483 m. 9). — 7 h. 40 : gymnastique. — 8 h. : disq. — 8 h. 25 : Journal. — 8 h. 40 : disq. — 12 h. : disq. demandés. — 12 h. 30 : orchestre. — 13 h. : Journal. — 13 h. 10 : concert. — 14 h. : La Vie artistique. — 16 h. 55 : inf. — 17 h. : disq. demandés. — 17 h. 30 : Pour la Jeunesse. — 18 h. 15 : orch. de salon. — 19 h. : Chron. wallonne. — 19 h. 15 : disq. — 19 h. 30 : Journal. — 20 h. : Qwand l' rédjumint passe, opérette militaire. — 20 h. 45 : Causerie. — 21 h. 15 : suite de l'opérette militaire. — 22 h. : Journal. — 22 h. 10 : bal mus.

RADIO LUXEMBOURG (1.293 m.). — 6 h. 30 : conc. — 7 h. : inf. — 7 h. 10 : opérettes. — 7 h. 40 : inf. — 8 h. : conc. anglais. — 10 h. 30 : disq. demandés. — 11 h. 15 : concert. — 12 h. : Le Porteur d'eau, ouv. ; En badinant ; Nocturne, tiré de Cocorico ; Les Contes d'Hoffmann, sél. — 12 h. 30 : orch. — 13 h. : Enchanteur et les chanteuses. — 13 h. 20 : inf. — 13 h. 45 : bal champêtre. — 14 h. 5 : chant : L'Heure du Mystère ; A ma Fiancée ; Chanson d'Amour ; Au bord de la mer ; Madrigal ; Quatorzième Symphonie ; L'Invitation au Voyage ; Le Secret ; Ballade du frère Panuce. — 15 h. 30: conc. anglais. — 17 h. 30 : Passe-temps des Dames. — 17 h. 55 : L'Art à l'école. — 18 h. 30 : conc. anglais. — 19 h. : inf. — 20 h. : Crochet radiophonique. — 20 h. 30 : mus. militaire. — 20 h. 45 : Music-Hall. — 22 h. 5 : La chasse au bonheur. — 22 h. 20 : mus. belge. — 23 h. : danse.

9493

CYCLES GERARD
139 Rue LAFAYETTE. PARIS

1000 BICYCLETTES et TANDEMS EN EXPOSITION
GARANTIS 5 ANS
à DES PRIX IMBATTABLES..
PNEUS ET ACCESSOIRES AUX PRIX DE GROS
CATALOGUE GRATUIT
9492

NOTICE
WILLIAM DUMONT
12, Avenue Claude Vellefaux, PARIS-10e
9526

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE

Par arrêté en date du 6 avril 1938, M. Jean Lefèvre, inspecteur général de l'agriculture, a été nommé, après concours, directeur de l'Institut national agronomique.

Un arrêté ultérieur fixera la date de l'entrée en fonctions de M. Lefèvre.

Rappelons que M. Lefèvre a laissé dans le Nord, où il a exercé de 1925 à 1930, un excellent souvenir.

Nommé ensuite comme directeur général de l'agriculture, du commerce et de la colonisation au Maroc, fonction qu'il a occupée jusqu'en décembre 1937, M. Lefèvre s'est révélé un brillant administrateur.

C'est après avoir étudié tout spécialement l'organisation de l'enseignement supérieur dans les pays étrangers qu'il vient d'être appelé aux hautes fonctions de la direction de l'Institut national agronomique où il remplacera M. Jules Alquier. Nul doute qu'il fasse un excellent travail à la tête de notre grand établissement d'enseignement agricole.

Qu'il veuille bien accepter les meilleurs compliments de notre journal.

LA CONFÉRENCE DU SUCRE A TERMINÉ SES TRAVAUX

Londres, 1er. — La Conférence du sucre qui vient de terminer ses travaux a eu pour principal résultat de réduire de 5 % maximum autorisé par ses statuts les chiffres de base pour les exportations vers les marchés libres. Cette décision implique le rejet des suggestions Cubain visant à diminuer de près de 20 % les chiffres fixés en mai dernier par la Conférence du sucre.

Toutefois, contrairement à l'attente de certains délégués, la proposition relative à une modification des statuts afin de permettre des rajustements rapides n'a pas été acceptée.

D'autre part, les statistiques de la Grande-Bretagne qui constitue un des marchés libres les plus importants se trouvent présentement faussées par la politique du gouvernement de Londres qui consiste à accumuler du sucre pour les besoins éventuels de la défense nationale.

Du fait que l'importance des stocks militaires n'est pas connue, il est extrêmement malaisé de déterminer l'importance des stocks marchands. En conséquence, la limitation de la réduction des exportations au chiffre de 5 % a été généralement acceptée.

La prochaine réunion a été fixée au mois de juillet et on espère que la situation se sera entre-temps éclaircie.

UNE CONFÉRENCE TECHNIQUE TRIPARTITE DE L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE A GENÈVE

ON Y EXAMINERA LA QUESTION DE LA RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

Aujourd'hui, s'ouvrira, au Bureau international du Travail, une « réunion technique tripartite » de l'industrie charbonnière. Huit pays miniers, dont la France, participeront à cette conférence.

La réunion a pour mission d'examiner la question de la réduction de la durée du travail dans les mines de charbon en tenant compte des facteurs économiques et sociaux susceptibles d'exercer une influence sur la durée du travail dans cette industrie.

La France sera représentée par M. Charles Baron, délégué gouvernemental, par M. Parent, délégué patronal et par M. Vigne, délégué ouvrier.

LES CALAMITÉS AGRICOLES

Paris, 1er. — M. Aimé Quinson, député de l'Ain, demande à interpeller le Gouvernement :

1° Sur l'opportunité qu'il y aurait de déposer le projet de loi Georges Monnet portant création d'une caisse nationale d'assurances contre les calamités agricoles ;

2° Sur la nécessité de demander au Parlement le vote de crédits exceptionnels pour venir en aide aux cultivateurs victimes des dernières gelées.

INDEMNITÉ POUR PERTES CAUSÉES PAR LA FIÈVRE APHTEUSE

Le parlement a affecté un crédit de 40 millions à l'indemnisation des pertes produites par la fièvre aphteuse. Les indemnités ne peuvent être attribuées que pour pertes résultant de mortalité épidémique.

Les personnes faisant commerce de bestiaux ne peuvent recevoir aucune indemnité. Il en est de même des éleveurs qui couverts par une assurance, ont déjà été indemnisés, de ceux qui jouissent d'un revenu imposable supérieur à 30.000 francs, de ceux dont les pertes sont inférieures à 5 % de la valeur totale de leur cheptel.

Les pertes subies avant le 23 mars 1938, doivent donner naissance à une demande d'indemnité avant le 3 mai 1938 ; celles postérieures au 23 mars, doivent faire l'objet d'un avis à la Mairie, à très courte échéance.

Les diverses demandes d'indemnités sont déposées à la Mairie de la commune où est situé l'établissement de l'éleveur, dont le bétail a été frappé par l'épidémie.

Elles sont, après examen, d'une commission cantonale, transmises à un comité départemental, qui arrête le montant des indemnités accordées. En cas de contestation, recours est ouvert auprès du Ministère de l'Agriculture.

MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

SAMEDI 30 AVRIL 1938

Avoine blanche et/ou jaune, 47 kg. poids naturel. Lille ou parité. Les 100 kg nets comptant sans escompte.

Première, dernière cotes, clôture. — Incoté.

Maïs Plata, maïs Maroc, Nitrate de soude. — Incoté sur toutes époques.

Maïs jaunes et/ou roux Indochine, magasin Dunkerque, acquitté. Les 100 kg. bruts logés, comptant sans escompte.

Première, dernière cotes, clôture. — Incoté.

Orge Algérie-Tunisie, magasin Dunkerque. Les 100 kg. nets comptant sans escompte.

Clôture. — Août-septembre 136.50 ; 4 derniers 138.50.

Huile de lin, départ usine ou magasin. Les 100 kg. nets fûts prêtés, comptant sans escompte.

Clôture. — Mai, 410.00 ; mai-juin, 410.00 ; 4 de mai, 417.50 ; 4 derniers, 427.50.

Tourteaux de lin, départ usine ou magasin. En vrac comptant sans escompte.

Clôture. — Mai, 134.50 ; mai-juin, 135.25 ; 4 de mai, 136.00 ; 4 derniers, 139.25.

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Saint-Quentin, 30. — Œufs, 0,65 ; beurre, 19 fr. ; poules, 19 ; poulet, 30 ; lapin entier, 17 ; canard, 18 ; oie, 16 ; dinde, 23 ; poule vivante, 12 ; lapin vivant, 10 ; choux, 1.50 ; pommes de terre esterling 1.10 ; poireaux, 0.50, petite botte.

A — B — O — D
Imp. du Réveil du Nord
186, rue de Paris, Lille.
Le Gérant : Emile GEST

Prévenez
l'asphyxie cutanée
avec le
SAVON de TOILETTE
LUX

Pitié pour ceux qui souffrent des Pieds!

Il marche en maudissant
Ses pieds enflammés
Ses cors irritants
Il souffre comme un damné.

Un mal-intentionné
Lui écrase l'orteil
Il lui boxe le nez
D'un punch sans pareil.

Plutôt que de risquer
La Correctionnelle
Essayez donc ce soir
Les Saltrates Rodell.

Vos pieds à peine plongés
Dans ce bain laiteux
Effervescent, oxygéné
Vous êtes déjà soulagé!

Avec les doigts détachés
Les cors bientôt amollis,
De joie, d'ivresse gambadez
Vos pieds sont enfin guéris!

La Fin des Maux de Pieds

Plongez ce soir vos pieds enflés, enflammés, meurtris par les CORS, œils de perdrix ou callosités, dans un bain de pieds chaud aux saltrates. L'oxygène guérisseur qui se dégage instantanément des Saltrates Rodell pénètre dans la peau, calme les douleurs, réduit les enflures et enlève les cors avec leur racine. Résultats garantis ou argent remboursé. Saltrates Rodell, toutes pharmacies. Prix modique.

UN MOIS suffit pour GUÉRIR avec un Traitement exclusivement Végétal toutes les maladies de la PEAU et VICES DU SANG. Soulagement immédiat dès la première application des cas graves anciens réputés incurables ECZÉMA, ULCÈRES VARIQUEUX, SYCOSIS, PELADE, MALADIES DU CUIR CHEVELU, PSORIASIS, LUPUS, HÉMORROÏDES, CROUTES DE LAIT. - Franco contre mandat 11 fr. ou contre remboursement de 12 fr. 50.
En vente dans toutes les bonnes Pharmacies
Laboratoire de l'Abbé PANET
Service RVN. Blendecques (P.-de-C.)

INSTITUT ÉLECTRO-MÉDICAL
50 Rue des Ponts-de-Comines, LILLE 50
(près Gare et Place des Reignaux)
Tous les jours, de 8 à 20 h. — Dimanche jusque midi
RADIOGRAPHIE - RADIOTHÉRAPIE - RADIUM
TUMEURS - CANCERS - FIBROMES
MALADIES DU SANG - PEAU
SYPHILIS, nouveaux traitements
VOIES URINAIRES
TRAITEMENT absolument nouveau de la BLENNORRAGIE AIGUË et de la PROSTATITE

DIABÈTE
DÉCOUVERT avec le Glycomètre Dupont, dosage exact et facile du sucre. — L'appareil complet : 25 fr.
GUÉRI avec les cachets d'Antiglycol Dupont, sans régime spécial. La boîte 18 fr. Prospect. et échantill. sur demande: LABORATOIRE ANTIGLYCOL, 38 r. Rochechouart, Paris 9e.

Pour MAIGRIR sans danger
une infusion de Tisane de Touraine chaque soir est un moyen infaillible qui supprime en même temps la constipation habituelle. Faites un essai. Boîte 6 fr. 50 Poste 8 fr. Toutes pharmacies et PHARMACIE PRINCIPALE - TOURS

RETARD. REGLES
douloureuses ou irrégulières. JAMAIS D'INSUCCÈS avec les
GLOBULES REGUA
Envoi discret contre mandat de 17 francs
LABORATOIRES ROBIN, 247, rue Saint-Denis, PARIS (2e)

LE FOURMIVORE les dévore
En vente partout : Pharmacies, Drogueries, Epiceries, Bazars, etc... ou envoi franco contre valeur, en mandat ou timbres par Ets MARREL, AMIENS.
LA BOITE : 12 FRANCS

ENSEIGNEMENT
ECOLE DE PARIS
COURS DE COIFFURE HOMMES ET DAMES
PÉDICURIE — SOINS DE BEAUTÉ
FACILITÉS DE PAIEMENT
SEULE ÉCOLE VÉRITABLEMENT PROFESSIONNELLE
84, rue de Paris, 84, LILLE - Téléphone : 36.59
L'Ecole de Paris prépare aux examens Brevet Professionnel

IVROGNERIE
guérie rapidement et discrètement par la POUDRE NARGEL. Toutes pharmacies. 10 fr. la boîte. Notice gratuite Laboratre NARGEL à Noeux-les-Mines (P.-de-C.)

DEUX VINS ! Un seul fût
Prix et avantages intéressants
VIN EXTRA Port fût neuf (REP. 55 fr.) Régie tout comp. 3 éch. grat l'hect 270
Muscat et Rancio 2 éch. 3 fr.
Ecrire à A. DEJARDIN, vitic à AIGUES-VIVES (Gard)
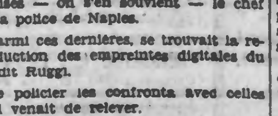

OR MONTRES et BIJOUX d'occasion
1re Communion COLLIER avec MÉDAILLE OR dep. 75 fr.
42 RUE DES POSTES ACHÈTE AU MAXIMUM LILLE

63

Cet ouvrage consistait à étendre, sur l'empreinte à relever, un liquide qui séchait en quelques minutes. Une pellicule se formait que le policier enlevait et qui portait, très net, le dessin de l'empreinte.

Puis Rigaud monta à l'étage. A pas de loup, il continua là ses investigations.

Il pénétra dans une salle luxueuse qui lui parut être la chambre à coucher du maître de céans.

Dans une pièce voisine, il découvrit une garde-robe et des chapeaux. Il prit ceux-ci et les examina.

L'homme, en se découvrant pour saluer, doit inévitablement toucher du pouce et de l'index son couvre-chef. Si, à ce moment, il n'est pas ganté, il y a quelque chance qu'il laisse des empreintes digitales plus ou moins bien dessinées sur les bords.

Rigaud découvrit ainsi de nouvelles empreintes, mais fort indistinctes, hélas !

Toujours à pas feutrés, il continua sa tournée d'inspection.

Mais, soudain, comme il entr'ouvrait une porte, une sonnerie électrique retentit, tandis qu'un cri de femme — un cri de frayeur — déchirait le silence de la nuit.

Dans l'espace d'un éclair, Rigaud entrevit une forme blanche.

Puis ce fut le branle-bas.

La sonnerie avait donné l'éveil. Le personnel du palais serait sur pied dans quelques minutes !

Il n'y avait pas un instant à perdre.

Rigaud se retira précipitamment, descendit l'escalier, s'orienta, retrouva le couloir qui aboutissait à la poterne et atteignit celle-ci au moment où une meute de domestiques accourait.

Il fit entendre un sifflement aigu.

Quelques instants plus tard, la gondole apparaissait.

Il était temps.

— Filons et vite ! dit Rigaud à Berni.

La barque glissa dans l'ombre du palais, et gagna silencieusement le grand canal.

Quinze minutes plus tard, les deux policiers étaient rentrés à leur hôtel.

Rigaud avait hâte de faire l'inventaire de ses découvertes.

A la lumière électrique, il examina les empreintes digitales qu'il était parvenu à recueillir. La plupart étaient indistinctes, mais quelques-unes étaient d'une grande netteté.

Rigaud ouvrit son portefeuille et en tira les photographies que lui avait remises — on s'en souvient — le chef de la police de Naples.

Parmi ces dernières, se trouvait la reproduction des empreintes digitales du bandit Ruggi.

Le policier les confronta avec celles qu'il venait de relever.

Et, soudain, il poussa un cri de triomphe.

Les empreintes de Ruggi et celles du marquis Savelli étaient identiques !

XX

BANDIT OU GENTILHOMME ?

Certains d'entre nos fidèles lecteurs pourraient se montrer étonnés des procédés employés par Rigaud pour relever les empreintes digitales, et nous accuser d'avoir « imaginé » une méthode aussi fantaisiste qu'originale.

Il n'en est rien et ils pourront s'en convaincre en lisant l'articulet que publièrent, il y a quelque temps, les journaux parisiens, et que nous reproduisons ci-dessous :

« **Une méthode nouvelle pour prendre les empreintes digitales.** — M. Leung, docteur ès lettres, assistant du docteur Lecard, au laboratoire de police de Lyon, qui a déjà fait à ce laboratoire un très intéressant travail sur l'identification des écritures d'Extrême-Orient, vient de découvrir une méthode nouvelle pour relever les empreintes digitales.

« Il arrive qu'une empreinte soit difficile à prendre lorsqu'elle est imprimée sur un meuble lourd ou sur un mur. La photographie n'est pas toujours possible soit par suite d'éclairage insuffisant, soit par manque de recul de l'appareil.

« Les moyens employés jusqu'ici étaient onéreux et donnaient des résultats inégaux.

« Le procédé de M. Leung consiste à étendre sur l'empreinte à relever, un liquide qui sèche et quelques minutes. Une pellicule se forme, que l'on enlève et qui porte très net le dessin de l'empreinte. Cette méthode est maintenant employée de façon courante au laboratoire de police de Lyon.

« Nul doute qu'elle ne le soit très prochainement à Paris. »

Rigaud était très attentif aux dernières découvertes. L'un des premiers, au quai d'Orsay, il avait signalé cette méthode nouvelle au service anthropométrique où il comptait de bons camarades.

Des premiers essais avaient été faits qui avaient donné des résultats très satisfaisants.

Bien que ce genre de travail ne fut pas de son ressort, Rigaud — qui, comme tous les policiers connaissait l'importance des empreintes digitales — avait jugé prudent, avant son départ pour l'Italie, de se munir d'un flacon rempli du précieux liquide.

Comme on l'a constaté, il avait été bien inspiré.

Après avoir confronté les empreintes digitales, le policier examina les autres pièces qu'il avait rapportées.

Nous avons dit qu'il avait enlevé notamment quelques lettres qu'il avait jugées intéressantes.

L'une d'elles portait la firme d'un photographe de Venise, et disait notamment :

« Nous avons l'honneur de soumettre à votre seigneurie une épreuve de son portait.... etc. »

La missive était accompagnée d'une photo représentant un homme du monde en habit, qui ne pouvait être que le marquis Savelli. Celui-ci avait vraisemblablement, après avoir répondu au photographe, jeté négligemment la lettre de ce dernier au fond de son secrétaire.

— Document précieux ! dit Rigaud son compagnon Berni.

— Certes, chef, dit ce dernier.

— Cette photo présente de grandes analogies avec celle de Ruggi, que nous a remise le chef de la police napolitaine ...voyez plutôt...

— Effectivement...

— Le front est le même, bien qu'à cause de la coiffure il semble plus haut ici que là. Le nez semble différent mais il faut tenir compte de la pose du visage qui, ici, est pris de trois quarts et là de face.

— C'est exact.

— Les lèvres diffèrent également, mais ici le marquis sourit, tandis que Ruggi est sévère, ce qui détermine une contraction de la bouche.

— Les expressions de ces visages sont assez dissemblables, et un profane qui regarde superficiellement et attache plus d'importance à l'aspect général qu'aux détails, ne constaterait aucune similitude entre les deux têtes.

— Il est de fait, constata Berni, qu'à première vue, ces deux visages paraissent appartenir à deux persones différentes.

— N'est-ce pas tout l'art du comédien, d'apparaître sous les aspects les plus multiples ? C'est étonnant ce que le grimage, la chevelure, la barbe, le costume et... l'expression peuvent changer une physionomie. Avez-vous vu jouer feu Huguenet ?

— Oui, à maintes reprises.

— Dans « Le Roi », il incarnait vraiment le type du souverain étranger de passage à Paris. C'était à s'y méprendre. Je l'ai vu en capitaine plus tard, puis en marlou, coiffé d'une casquette crasseuse. Nul n'eût pu dire que c'était le même homme — sauf un policier.

— Je crois, Berni, que notre marquis Savelli l'est également. Il est indiscutable qu'il possède au plus haut point l'art de la métamorphose.

— Cela ne lui a guère servi, puisque le voilà identifié.

— Certes, mais il a dû faire de nombreuses dupes, jusqu'à présent.

Un silence se fit entre les deux hommes, Rigaud tournant et retournant entre ses doigts la photo du marquis Savelli.

— Un point reste encore obscur, reprit enfin le policier.

— Lequel, chef ?

— Je me demande comment ce grand seigneur qui, ainsi que nous l'a assuré le chef de la police vénitienne est immensément riche, a pu déchoir au point de devenir bandit.

— Pertes d'argent ?... Le jeu ?...

— Oui... peut-être... il y a des explications : mais n'oublions pas que le marquis Savelli descend d'une vieille noblesse vénitienne. Un de ses aïeux fut doge, comme vous le savez.

— Certes.

— Mais j'ai une idée, Berni.

— Je vous écoute, chef.

— Ce n'est qu'une hypothèse et je me méfie des hypothèses. Des faits d'abord, rien que des faits !

— Mais cette hypothèse ?

— Je ne vous la confierai pas, Berni, car je me méfie de mon jugement comme du vôtre. (A suivre).